

La règle, le prieur et la synodalité

Imprimer

Imprimer

...l'Évangile sera la règle absolue et suprême

Frère, sœur, l'Évangile sera la règle absolue et suprême.

Aucune communauté ni personne n'est en mesure de réaliser ou d'épuiser toutes les exigences de l'Évangile. Seule l'Église universelle peut exprimer dans sa plénitude historique la totalité des appels qu'il contient.

Mais puisque tu as choisi de vivre en communauté et dans le célibat avec des frères et des sœurs dont tu deviens le gardien, tu ne seras pas ballotté à tout vent de doctrine; avec l'Évangile, d'eux aussi tu tiendras compte: ils sont en effet pour toi la règle vivante. En eux, le Christ parlera chaque fois que tu devras reconnaître humblement que tu n'y vois pas clair et que tu ne sais comment répondre avec joie aux appels de l'Évangile.

N'oublie pas que Jésus est le modèle de ton obéissance: "Il s'est fait obéissant jusqu'à la mort". Durant sa vie terrestre il n'a fait qu'obéir en répétant: "Que ce ne soit pas ma volonté, mais la tienne qui se réalise". Ainsi, pour être frère ou sœur en Christ, tu dois faire la volonté du Père. C'est à Dieu que s'adresse ton obéissance.

Mais cette obéissance à Dieu se manifesterait également dans une obéissance concrète et visible à la communauté, c'est-à-dire à tes frères.

moment de rencontre entre frères et sœurs en communauté

C'est dans le conseil que la communauté exprime sa volonté, à laquelle tu es tenu. On ne peut certes pas fixer la condition absolue par laquelle la communauté, exprimant sa volonté, reflète la volonté du Seigneur. Il n'existe aucune condition préliminaire et rien ne garantit de manière absolue qu'obéir au conseil signifie automatiquement obéir à Dieu et à l'Évangile. Tu écouteras toutefois les décisions qui se seront exprimées clairement lors du conseil de la communauté et tu y obéiras, car ces décisions ont été prises par l'ensemble de tes frères qui ont cherché à discerner quelle était la volonté de Dieu pour toi et pour la communauté; tous tes frères y ont participé avec leur charisme respectif, non seulement pour construire la communauté, mais aussi pour en fixer le projet jour après jour.

"lavement des pieds", détail d'une tapisserie de Bose

Présider à l'unité signifie simplement exercer le charisme de l'unité dans la communauté. Celui qui préside dans la communauté ne doit pas dominer sur ses frères, mais les servir. C'est pourquoi, il est essentiel qu'il ait les charismes de la solidité et du discernement: solidité pour confirmer ses frères; comme Pierre – et donc pécheur comme lui, qui a renié le Christ par trois fois – il devra se convertir pour pouvoir confirmer ses frères par sa solidité. L'autre charisme est celui du discernement: grâce à lui se construit l'unité de la communauté.

(Règle de Bose 3-4.26-27.29-30)

La Règle de Bose n'entend pas être une loi, mais un instrument de communion, le lieu où chacun est appelé à mesurer son appartenance à la communauté. Elle-même rappelle que "l'Évangile est la règle absolue et suprême", et encore que "tes frères et tes sœurs sont pour toi la règle vivante". De même, l'obéissance est comprise dans un sens radical comme obéissance qui s'adresse à Dieu et qui trouve son sacrement dans la soumission aux frères et à toutes les créatures; elle ne doit pas se restreindre à demeurer un ajustement juridique à une "loi" ni se limiter à l'obéissance à la personne de celui qui préside. En vérité, l'obéissance au prieur n'est qu'une occasion d'obéissance chrétienne.

de l'"amitié", Christ avec l'abbé Menas - icône en style copte

Le prieur, celui qui préside en vertu des charismes de la solidité et du discernement, a pour tâche de susciter l'unité dans la communauté. Sa qualité de rassembleur de la *koinonía*, "d'œil de la communauté", et sa tâche de vigilance sur la route communautaire et de chaque membre de la communauté, l'assimilent à la figure du *proestós* ou *praepositus* basilien. La dynamique de la vie communautaire a mis en relief d'autres aspects de son ministère: celui de guide spirituel, qui rompt le pain de la Parole et l'interprète pour la communauté dans les diverses circonstances où elle se trouve placée, et celui de père spirituel de chaque frère et sœur profès, conformément à la tradition du monachisme égyptien.

À côté de l'autorité du prieur, la Règle de Bose a prévu depuis les débuts des instruments et des structures destinés à favoriser un chemin synodal de la communauté. En raison d'une situation nouvelle, en particulier avec la croissance numérique et spirituelle de la communauté, les instruments aptes à exercer une co-responsabilité dans l'orientation et la cohésion de la vie communautaires ont changé. La conviction constante des frères et des sœurs de Bose n'en demeure pas moins qu'une réponse entière et mûre aux exigences que l'Évangile propose jour après jour à la communauté n'est

possible qu'avec le concours de tous et de chacun. Actuellement dans la communauté existe un "*discrétoire*", pour les questions dont l'urgence ne rend ni possible ni opportune la convocation de la communauté entière; existent, en outre, le *conseil*, composé des frères et des sœurs ayant fait la profession monastique; le *chapitre*, auquel participent tous ceux qui ont été accueillis liturgiquement en communauté; et enfin, l'*assemblée*, à laquelle participent ceux qui ont reçu l'habit pour la prière liturgique. L'habit, en effet, marque à Bose une première reconnaissance communautaire du chemin de celui qui est entré récemment en communauté, et est habituellement donné au début du noviciat.